



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 38742

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations du syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs, concernant l'inadéquation d'orientation en centres de rééducation d'un nombre important de patients. Ce syndicat ne manque pas de souligner que cela engendre un surcoût pour l'assurance maladie, confirmé par un récent rapport du GAIN et considère qu'il serait aberrant de scinder la rééducation fonctionnelle effectuée en établissements de celle effectuée en cabinets libéraux de proximité de masseurs-kinésithérapeutes. C'est pourquoi ce syndicat souhaiterait pour la rééducation et la réadaptation fonctionnelle que les enveloppes budgétaires soient rapprochées afin de permettre la réalisation d'économie de dépenses de santé. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38742

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 1999, page 7082